

QUE FAIRE AVEC... une source juridique ?

LUNDI 1ER DECEMBRE 2014

Pascal ARNAUD

Professeur en histoire romaine à l'Université Lumière Lyon 2

Les sources juridiques, aussi indispensables soient-elles à l'enquête historique, souvent déroutent ou rebutent le chercheur qui n'en est pas spécialiste. Nous proposons donc de « baliser » le



vaste champ du droit antique, en rappelant d'abord les cadres théoriques (qui fabrique le droit ? comment se stratifie-t-il ?), pour affronter ensuite quelques difficultés concrètes de la lettre juridique (langage technique aux apparences ésotériques, problème de traduction entre grec et latin), avant de s'interroger in fine sur la valeur historique de documents généralement traités par les juristes sous l'angle exclusif des principes du droit.